

## **NOTE ADRESSEE AUX DECIDEURS DU CAMEROUN**

### **CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE A L'AMELIORATION DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES DES COMMUNAUTES DE PECHE ARTISANALE**

**A L'ATTENTION DE : SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET INDUSTRIES ANIMALES**

**Objet** : Enseignements clés de l'étude sur **“La contribution de la recherche à l'amélioration des moyens d'existence des communautés de pêche artisanale au Cameroun”**.

#### **1. INTRODUCTION**

La pêche apporte une contribution significative à l'alimentation, à l'emploi, aux loisirs, au commerce et au bien-être économique des populations du monde entier. Au Cameroun, la pêche contribue pour plus de 44% de protéines animales consommées dans le pays. Dans le secteur de l'emploi, près de 12% de la population active subsiste grâce à la pêche et/ou aux activités connexes. Par ailleurs, le Cameroun exporte du poisson vers les pays voisins et les crevettes vers l'Europe pour une valeur de plus de 60 millions de dollars US par an. Cependant, le secteur de la pêche a connu beaucoup de revers pour son développement après la dévaluation du franc CFA et la libéralisation de l'économie Camerounaise, avec la suppression des avantages d'exonération des droits de douane pour le matériel de pêche. Ceci a eu pour conséquence, l'aggravation de la pauvreté des opérateurs de ce secteur et principalement les petits producteurs du sous-secteur de la pêche artisanale.

Partant du double constat que (1) les liens entre les communautés de pêche artisanale, les politiques et les institutions qui influencent leurs moyens d'existence sont généralement faibles dans la plupart des pays en voie de développement, et que (2) la recherche peut apporter une contribution significative à la réduction de la pauvreté à travers la génération de connaissances et des innovations technologiques, le Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (PMEDP) a commandité en septembre 2001, une étude sur la contribution de la recherche à la réduction de la pauvreté dans les communautés de pêche artisanale. Cette étude a couvert six pays de la région : Cameroun, Guinée, Mali, Mauritanie, Nigeria et Sénégal.

Les enseignements clés de cette étude que nous présentons dans cette note, seraient d'une utilité certaine dans le cadre de la stratégie sectorielle de réduction de la pauvreté des communautés de pêche artisanale, surtout que ce secteur n'a pas été bien élucidé dans le document cadre de stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

#### **2. DEROULEMENT DE L'ETUDE**

L'étude sur la contribution de la recherche aux moyens d'existence durables des communautés de pêche artisanale a été réalisée au Cameroun par une équipe pluridisciplinaire et inter-

sectorielle de consultants nationaux provenant à la fois des administrations publiques (MINREST/IRAD, MINEPIA, MINEFI et PM), des organismes non gouvernementaux (SAILD), des organismes de développement (SOWEDA) et des Universités (Yaoundé I). Cette équipe est descendue plusieurs fois sur le terrain, principalement à Limbe, Idenau, Douala, Kribi pour les aspects concernant la pêche artisanale maritime, la Mapé (Provinces de l'Ouest et de l'Adamaoua) pour la pêche continentale et Yaoundé pour des rencontres avec les administrations publiques (MINREST/IRAD et MINEPIA) et ONG. Les résultats de cette étude (qui a duré 6 mois) ont été présentés au grand public lors du séminaire national de restitution tenu à Yaoundé du 4-5 Avril 2002. Dans la même logique, un atelier régional a été organisé par le **PMDP** à Cotonou (Bénin) du 12-14 Juin 2002 afin de présenter et valider les résultats et conclusions de l'étude pour les six pays concernés.

### **3. ENSEIGNEMENTS CLES DE L'ETUDE**

#### ***3.1. Principaux points forts relevés***

1. Existence d'une grande diversité de groupes socio-professionnels qui utilisent ou dépendent des ressources de la pêche et, une diversification de leurs stratégies de moyens d'existence ;
2. Existence d'un processus participatif dans le choix des thèmes de recherche portant sur la pêche artisanale ;
3. Existence des institutions publiques fiables en charge des recherches et des politiques de la pêche ;
4. Contribution substantielle de la recherche halieutique à l'amélioration des moyens d'existence des communautés de pêche, de même qu'aux politiques et institutions en fournissant des informations et des innovations aux décideurs politiques ;

#### ***3.1. Principaux points faibles relevés***

1. Partenariat très faibles entre les différents acteurs du secteur ;
2. Organisation très faible des groupes socio-professionnels de pêche ;
3. Absence générale de mécanismes permettant aux communautés de valoriser les résultats issus de la recherche – situation souvent liée aux insuffisances de vulgarisation en matière de pêche ;
4. Absence d'un mécanisme de financement durable de la recherche ;

#### 4. ACTIVITES A ENTREPRENDRE

INTITULE	RESPONSABLE	PARTENAIRES
1. Renforcement des capacités organisationnelles et de planification des groupes socio-professionnels de pêche	MINEPIA	MINREST(IRAD) ; ONG ; Organismes de Développement (OD) ;
2. Renforcement des mécanismes de partenariats entre la recherche et les communautés de pêche	MINREST (IRAD)	MINEPIA ; OD, ONG.
3. Renforcement des capacités des institutions de recherche halieutique en approche participative	MINREST (IRAD)	MINEPIA, Communautés
4. Mise en place d'un mécanismes de financement durable de la recherche	MINREST (IRAD)	MINEPIA ; Communautés
5. Création d'une plate-forme institutionnelle de concertation recherche - politiques - communautés	MINEPIA	MINREST (IRAD) ; Communautés; ONG
6. Etablissement de mécanismes permettant une valorisation des produits de la recherche selon les contraintes et opportunités locales	MINREST (IRAD)	MINEPIA; MINAGRI; ONG; OD

